

JOURNAL DE LYON

Bureaux de VENTE : rue Centrale, 34

ÉDITION DU MATIN

Bureaux de VENTE : rue Centrale, 34

La rédaction ne répond pas des articles communiqués et ne charge pas de les renvoyer. — Toute lettre non affranchie ou insuffisamment affranchie sera rigoureusement refusée.

Rédacteur en chef :
A. SCHNEEGANS
Ancien député du Var-Rhin.

ANNONCES ANGLAISES
30 c. la ligne

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Ville de Lyon : Trois mois : 9 fr. Six mois : 18 fr. Un an : 36 fr.
Département du Rhône : 10 fr. 20 fr. 40 fr.
Autres départements : 12 fr. 23 fr. 46 fr.
Pour l'étranger, le port en sus.
Les Abonnements partent du 1^{er} et du 16 de chaque mois.

ADMINISTRATION ET BUREAUX
A LYON
41, Rue de l'Hôtel-de-Ville, 41

Gérant :
C. THÉNÉSY
Imprimeur de S. Stern, Lyon.

Le prix de l'abonnement est payable d'avance; on ne servira pas les demandes non accompagnées d'un mandat sur la poste à l'ordre du Gérant.

NOUVELLES DU JOUR

4 septembre.

Les nouvelles de l'intérieur sont rares aujourd'hui; et c'est à peine si nous avons à enregistrer quelques récentes résolutions de divers conseils généraux arrivés au terme de leur session. La question de l'enseignement obligatoire étant incontestablement celle qui offre le plus grand intérêt, c'est sur les vœux émis à ce sujet que se porte de préférence l'attention du public. Nous citerons donc encore, parmi les assemblées départementales qui se sont prononcées pour l'obligation légale, les conseils généraux de Saône-et-Loire, de la Côte-d'Or, de la Marne, de l'Aube et de la Savoie. Dans quelques autres départements, la discussion de vœux analogues a rencontré, nous le constatons avec regret, une opposition des plus vives. Dans la Manche, 20 voix contre 13 ont rejeté la proposition de M. de Gasté en faveur de l'instruction obligatoire; dans le Pas-de-Calais, c'est encore le parti de l'ignorance qui l'a emporté, malgré la triste révélation contenue dans le rapport du préfet, et de laquelle il ressort qu'il existe, dans ce département, 5,535 enfants, ayant atteint l'âge de 13 ans, qui n'ont fréquenté aucune école. Dans la Haute-Garonne, le conseil s'est prononcé pour l'obligation morale sans sanction légale. Ce sont là, au reste, autant d'exceptions regrettables qui n'infirment en aucune façon l'existence de ce mouvement général de l'opinion, que nous avons été heureux de signaler, et qui se traduit si énergiquement par le résultat des délibérations de la plupart de nos assemblées départementales.

À défaut d'autres nouvelles ayant une importance quelconque, la plupart des journaux de Paris se rabattent sur les prétendus « troubles », qu'aurait provoqués dans notre ville la mise à exécution de l'arrêté préfectoral relatif aux écoles communales. Nous avons, de hier, et d'après des renseignements puisés à bonne source, réduit à leurs véritables proportions les faits qui se sont passés à la Croix-Rousse, et dans lesquels il faut un parti-pris bien arrêté ou une singulière malveillance pour voir autre chose que le résultat d'une émotion passagère, aujourd'hui complètement apaisée.

L'anniversaire de la bataille de Sedan a été célébré en Allemagne dans des conditions qui paraissent assez mesquines au parti national-libéral, et en dépit de tous les efforts de ce parti, tous les Allemands ne paraissent pas convaincus de l'utilité d'une fête nationale à célébrer le 2 septembre. « Les catholiques et les radicaux », lisent-nous dans une correspondance des *Debats*, ont refusé leur coopération, plus d'un libéral s'est abstenu, et les amis de la paix ont évité de faire quoi que ce soit qui pût engager les populations à perpétuer le souvenir de la défaite d'un peuple vaincu.

Dans certains pays, l'opinion publique s'est montrée si généralement opposée à toute espèce de fête, que les chauvins allemands ont dû renoncer à leurs projets. Dans d'autres, en Saxe, par exemple, les autorités civiles ont prescrit une cérémonie. Ailleurs, dans le grand-duché de Bade notamment, ce sont les autorités religieuses qui ont donné le signal. Mais, en somme, l'effet espéré est manqué pour cette année. La *National Zeitung* l'avoue, tout en exprimant l'espoir que le Reichstag et le Conseil fédéral prendront les mesures nécessaires pour qu'il n'en soit pas de même l'année prochaine et pour que la fondation de l'empire allemand soit célébrée plus dignement que par un jour de congé et par d'autres Allemands que par des enfants de huit à quinze ans.

Tout dépend, il est vrai, du point de vue auquel on se place pour envisager les choses, et c'est sérieusement que la *Gazette de Magdebourg* écrit, il y a quelques jours, les lignes suivantes :

« On ne vienne pas nous dire qu'il ne convient pas à une nation paisible et civilisée de choisir comme fête nationale l'anniversaire d'une bataille ».

« La bataille a pour but la cessation de la guerre, et si nous célébrons l'anniversaire de Sedan, ce n'est pas seulement à cause de la

grande victoire qui a augmenté notre gloire, mais parce que nous savons que la victoire était la condition sine qua non de la paix. C'est donc une fête de la paix que nous célébrons demain. »

C'est encore, on le sait, une « fête de la paix » que l'empereur Guillaume prétend offrir aux deux souverains qui, dans ce moment, sont en route pour la capitale prussienne.

Contrairement aux prévisions qui s'étaient fait jour, le congrès de l'Internationale s'est ouvert à La Haye le dimanche 2 septembre, et la première séance publique a dû avoir lieu hier.

Jusqu'au matin même du jour où se sont réunis les délégués des diverses sections, on doutait, il est vrai, que le congrès pût avoir lieu. Un correspondant de la *France* lui envoie, à ce sujet, quelques détails intéressants qui concordent avec ceux que nous résumons nous-mêmes, il y a peu de temps.

Il y est parlé des efforts qu'avaient fait les conservateurs hollandais pour faire interdire la réunion par le gouvernement, et de l'interpellation qui avait été adressée au bourgmestre de la résidence royale, par quelques membres du conseil communal, désireux d'épargner à leur pays « cette invasion de barbares ».

« Le bourgmestre ayant — fort sagement — répondu que c'était affaire à la police générale et non à la police communale, ce fut alors, ajoute le correspondant, qu'un essai d'assaut fut tenté par un millier d'habitants de la Haye demandant au roi et au ministre de la justice d'interdire le congrès. Mais le gouvernement s'est trouvé en face des prescriptions de la loi de 1855 sur les réunions, laquelle prohibe toute mesure préventive. Avec un peu de bonne volonté, il eût pu l'opposer aux internationalistes, en soutenant qu'elle ne s'appliquait qu'aux citoyens néerlandais et non aux étrangers ».

Mais il s'est souvenu que la Hollande se faisait gloire, depuis deux siècles, d'offrir un asile à toutes les opinions, à tous les partis proscrits ailleurs, et il s'en est tenu à l'interprétation la plus large. Il a décidé qu'il ne mettrait pas empêchement à la réunion, mais qu'il userait rigoureusement de ses pouvoirs de répression, si les lois du pays venaient à être transgressées.

Il ne sera donc ni aucun obstacle aux délibérations du congrès, et on ne peut regretter qu'il en soit ainsi. Cette session promet, d'ailleurs, d'être passablement orageuse, et si nous en jugeons par certaine lettre de l'un des réfugiés de la Commune à Londres, le citoyen Vésinier, lettre publiée par le journal la *Fédération*, le grand meneur Karl Marx entre autres, ne serait guère en odeur de sainteté auprès de ses coreligionnaires.

D'après cette lettre, Karl Marx aurait livré à un espion hongrois, nommé Banya, un manuscrit contenant une histoire des sociétés communistes secrètes de l'Allemagne, avec les noms de leurs membres et des notices biographiques sur les principaux d'entre eux. Le manuscrit était censé destiné à un éditeur de Berlin, mais il fut remis par Banya à la police prussienne. « Cet acte seul, dit en terminant le citoyen Vésinier, pour faire juger l'homme qui est aujourd'hui à la tête de l'Internationale ».

Il est probable que le citoyen Karl Marx ne manquera pas de fulminer, à son tour, un arrêt en forme contre son délateur, qui vise peut-être à suppléer, pour le plus grand bien de la Fédération et de la commune, celui qu'il appelle, dans son dépit, le « pape » de l'Internationale.

Une dépêche, publiée par le *Daily News* domine nos principaux délégués présents à La Haye; c'est d'abord M. Karl Marx, secrétaire au nom de la Russie et de l'Allemagne; ce sont ensuite M. Engels pour l'Espagne et l'Italie; le général Wroblewski pour la Pologne; M. Scitiloff pour la France; M. Léo Frinkel pour l'Autriche et la Hongrie; M. Cournot pour la Belgique; M. Mac Donald pour l'Irlande; M. Harcourt pour l'Australie; M. West pour le congrès de Philadelphie; M. Sogre pour la section allemande de l'Internationale d'Amérique; M. Sanca pour la section de la colonie française; et M. Roche pour le conseil général de Londres.

— Ce n'est pas moi, répliqua le docteur. Celui que je veux dire est notre maître à tous. Heureux qui peut de loin en loin lui arracher un de ses secrets ! En général, c'est à lui tout d'abord que les malades devraient s'adresser, et la plupart s'en vont faute de l'avoir consulté.

Eh bien, monsieur, son nom, son adresse ? Nous allons l'appeler.

Vous perdriez votre peine : il ne se déplace jamais et ne s'est jamais dérangé pour personne. Les fêtes couronnées elles-mêmes sont obligées d'aller le chercher; mais, grandes ou petites, il accueille avec une égale bonté tous ceux qui viennent se jeter dans ses bras.

— Ah ! s'écria M^{me} Henry, j'irai le trouver, fût-il au bout du monde !

— Partez donc, madame, dit le docteur avec autorité. N'attendez pas jusqu'à demain ; partez aujourd'hui, dans une heure. Ce médecin, c'est la nature; allez lui confier votre fils. Je ne réponds pas de sa guérison; mais j'affirme que, si l'est, il est dans un an au plus tard, il aura rejoint ses deux frères. Entendez-le bien vite à l'existence qui le tue. Enumérez-le loin de Paris, au bord de la mer, dans quelque village ignoré de Bretagne ou de Normandie. Donnez-lui l'espace, le grand air, le soleil, les vastes horizons. Habituez ses pieds à courir sur les grèves; que son corps s'imprègne du sel de l'Océan. Dès que ses forces renaîtront, laissez-le s'échapper et galoper en liberté comme un poulain dans les savanes. Les enfants, Dieu merci ! ne sont pas rares sur nos côtes; qu'il se mêle à leurs diableries et se roule avec eux sur la plage. Ne lui mesurez ni le vent ni la pluie. Qu'il mange et dorme à discrétion. Ni drogues ni médicaments. La nature en sait plus long que la Faculté; elle seule fait des miracles.

Et là-dessus il se retira.

M^{me} Henry avait entendu parler du Pouliquin, une de ses amies y avait passé la dernière saison d'été. Dans la soirée du même

On ne sait encore rien de positif sur l'issue de la crise ministérielle en Bavière, et s'il est certain, ou à peu près, que M. Lutz ait envoyé sa démission, on ignore si cette démission a été acceptée. La *Gazette générale d'Augsbouurg* annonçait, dans son numéro d'avant-hier, que la nouvelle de la retraite du ministre actuel ainsi que celle de la formation d'un nouveau cabinet étaient prématurées toutes deux. Ce qui reste acquis, c'est qu'un mouvement de réaction très-sensible contre les idées qui prévalent en Prusse s'est produit en Bavière, notamment en ce qui concerne les questions religieuses.

« Troubles à Lyon », tel est le titre d'articles que nous trouvons ce matin s'étalant sur la première page d'un certain nombre de journaux parisiens.

Il y a donc eu des troubles à Lyon ? Nous lisons les articles que surmonte ce titre flamboyant. Il s'agit tout simplement des petits incidents de la Croix-Rousse, avant-hier, à l'ouverture des nouvelles écoles. Ces incidents ont été dramatisés, amplifiés, enflés; il y est question des dangers qu'aurait pu courir la tranquillité publique, si les mesures n'avaient été prises, et de si en mais on arrive à faire un tableau assez haut en couleur, qui représente encore une fois notre

bonne ville de Lyon, comme le volcan que l'on sait, toujours à la veille de vomir des flammes et d'engloutir les populations.

En vérité, notre ville est singulièrement partagée. Que dix personnes se réunissent sur une place quelconque, causant avec animation des choses de la politique, discutant et se disputant même, aussitôt tous les échos retentissent comme si l'émeute parcourait nos rues, arborant son drapeau rouge et construisant ses barricades. Le fait le plus mince, passant de bouche en bouche, prend les proportions d'un événement. C'est toujours l'histoire des commères, se racontant les mystères de la naissance de certain enfant de voisine : — « C'est un joli petit, dit la première; quel dommage qu'il ait les oreilles un peu longues ! » — « Quel accident ! dit la seconde, cet enfant a un vice de conformation; ses oreilles ont la forme d'oreilles de lièvre ! » — « Quel malheur ! dit la troisième, cet enfant est d'une forme étrange; il a la face d'un lièvre et des poils sur tout le corps ! » — « Horreur et malédiction ! s'écrie la quatrième, il est né un monstre épouvantable ! » — Et l'on court avertir le commissaire et le gendarme.

Voilà, à peu près, comme les choses se passent pour Lyon.

Les faits qui ont donné lieu à ces racontars de troubles et d'émeutes, on les connaît. Nous les avons rapportés fidèlement, sans exagérer et sans atténuer. Nos chroniqueurs ont vu ce qu'ils ont raconté; ils étaient présents à l'affaire; ils ont vu les délégations à la préfecture, vu les groupes à la Croix-Rousse, vu l'ouverture des locaux des écoles. Il n'y a eu ni sommations d'usage, ni charges d'infanterie, ni charges de cavalerie; il y a eu une certaine émotion, toute locale, qui a eu bien vite fait de se calmer et qui n'a inquiété que ceux qui voulaient bien se sentir inquiétés d'avance.

En vérité, si d'aussi minces accidents ont le don de nous effrayer et de se transformer dans notre imagination en troubles et en émeutes, nous sommes un singulier peuple d'enfants ! En Suisse, en Belgique, en Angleterre, en Amérique, ce seraient là des faits de

chronique, les plus simples, les plus plats, les plus ordinaires. Chez nous, à Lyon, certaines gens n'admettront qu'ils n'y a pas d'émeute que le jour où la ville ne sera peuplée que de morts, qui ne marcheront, ni ne parleront, ni ne feront de gestes d'aucune sorte.

Nous ne prétendons pas que les individus qui ont poussé des cris à la Croix-Rousse aient déployé beaucoup de vertu civique; ils auraient mieux fait de rester chez eux et de laisser la loi suivre son cours.

Mais d'abord ces individus étaient, pour la grande majorité, des femmes (les journaux alarmistes disent des *mégeres*, ce qui donne tout de suite un certain aspect à la chose); eh bien ! des cris de femmes, fussent-elles des mégères, ne sont pas encore une émeute. Ensuite, les hommes qui ont déposé des pétitions à l'Hôtel-de-Ville, se sont acquittés de cette besogne avec un très-grand calme; prétend-on les empêcher de porter des pétitions au préfet ? porter des pétitions, est-ce un acte séditionnel ? Les adversaires des écoles laïques ont bien porté des pétitions en faveur des frères à M. le préfet Pascal.

Ils s'y sont pris d'une autre façon, ils étaient peut-être vêtus avec plus de recherche, ils portaient des gants et ils ne venaient pas en procession, à la queue-leu-leu, avec un air de manifestants; mais, à part cela, où est la différence ? et, si les pétitionnaires laïques n'ont pas causé plus de désordre à l'Hôtel-de-Ville que les pétitionnaires congréganistes, qu'a-t-on à leur reprocher ? et de quel droit transforme-t-on ces démarches pacifiques et légales en troubles et en émeutes ?

Il y a véritablement un abus d'imagination intolérable. Ceux qui dénatureront ainsi les faits et qui les exagèrent pour les besoins de leur cause, se rendent-ils compte du tort considérable qu'ils font à notre ville ? à notre commerce ? à notre industrie ? Nous ne voulons pas parler du tort qu'ils se font à eux-mêmes dans l'opinion de tous les hommes de sens rassis ; ceci est leur affaire en somme. Mais à quel résultat arrivent-ils avec ces éternelles paniques qu'ils suscitent ? C'est tantôt dans des dépêches à sensation, l'armée du général Bourbaki, campant dans nos rues et brayant ses canons ; — et à Lyon, il n'y a rien ! tantôt, des découvertes de terribles et mystérieux engins de destruction ; — et ces engins se trouvent être connus du gouvernement depuis longtemps et autorisés et même commandés par lui ; tantôt, des révélations épouvantables sur l'Internationale et le Comité central, à propos d'arrestations ; — et ces révélations, un procès les démontre fausses ; tantôt, comme aujourd'hui, des découvertes de troubles et d'émeutes ; — et ces troubles se bornent à quelques cris et ces émeutes à quelques promenades de pétitionnaires à l'Hôtel-de-Ville !

Quand on lit ces énormités à Lyon, on peut se borner à hausser les épaules et à trouver la plaisanterie de mauvais goût ; mais quand on les lit au dehors, et quand par conséquent on ne peut pas en contrôler l'exactitude, on prend de notre ville l'idée la plus pitoyable, on se dispense, à moins d'y être forcé, d'y faire un voyage et de s'y arrêter, et Lyon gagne la réputation de la ville troublee par excellence, de la cité aux émeutes en permanence.

Les bourgeois de Lyon, industriels, commerçants, négociants de toute espèce, doivent savoir un bien grand gré à ces inventeurs de nouvelles à sensation, qui, pour un intérêt politique

voit vivre, on vit avec eux. Au bout de quelques mois, le petit Marc était en pleine possession de l'existence : la nature avait accompli son œuvre.

« Ce n'est plus un enfant, c'est un diable, écrivait M^{me} Henry au commencement du mois d'août. On ne voit, on n'entend que lui sur le port. Il est la joie, le bruit, le mouvement de ce village où, voilà quelques mois, il était un objet de pitié. Il ne marche pas, il ne court pas, il vole. Il ne mange pas, il dévore. On sent jusque dans ses cheveux toujours en révolte le bouillonnement de la vie. Envoies, sans plus tarder, pantalons, blouses, brodequins. A la lettre, il est en guenilles; du Pouliguen au bourg de Batz, la côte est pavée de ses fonds de culottes. Le croiras-tu ? il n'y a que le spectacle de la mer qui réussisse à le réduire et à l'apaiser. Il est très vrai que la mer exerce sur lui une sorte de fascination. Se retire-t-elle, il s'attriste, revient, il bat des mains et l'appelle des noms les plus tendres. Il l'aime comme s'il comprenait que c'est elle qui l'a sauvé. Jusque-là rien de mieux ; mais sais-tu quel est son rêve ? Le continent ne lui suffit plus. Alter sur mer, voilà son ambition. N'est-il pas venu ce matin annoncer d'un air triomphant que le père Lambert, notre hôte, consentait à le prendre avec lui dans sa chaloupe et à l'emmena à la pêche ? Je l'ai bien reçu ; là-dessus je suis intraitable. »

« Moi aussi, j'aime l'Océan, mais, au risque de passer pour un monstre d'ingratitude, tout en l'aimant, je le redoute. J'ai signifié à monsieur ton fils qu'il eût à se contenter du plancher des vaches, et que s'il s'avisait seulement de mettre le pied dans une barque, cette barque fût-elle armée au canon, il ne resterait pas un jour de plus au Pouliguen. Tel est, mon ami, le bulletin de la journée. A l'heure où je t'écris, il est couché, il dort. Que n'est-il la pour voir comme il est beau ! Car ce démon à la beauté des anges. Sa bouche est pa-

reille à une grenade entr'ouverte. Ses joues ont sous le hâle l'éclat velouté d'une pêche mûre. La sueur perle à ses tempes comme des gouttes de rosée, et le souffle de ses lèvres est si doux, qu'on dirait la respiration d'une fleur. Quel calme ! quelle paix ! quelle sérénité !... Et penser que de tout cela le réveil va faire un ouragan ! »

IV

Laissons jaser la plume de M^{me} Henry. Voici quelques fragments de lettres où se peignent l'heureux naturel de cette aimable femme, et qui nous tiennent au courant des faits et gestes de son fils :

« Je crois, en vérité, que Marc est amoureux de la mer ! On le voit, par tous les soleils, lui faisant sa cour le long du rivage. Tout ce qui est de la terre ferme n'existe plus, ne compte plus pour lui. La mer seule a le privilège de l'attirer et de le captiver. Elle est devenue son unique préoccupation ; il n'a d'admiration et de curiosité que pour elle. Rien qu'il n'ait jamais mis le pied sur le pont d'un navire, tous les termes de marine lui sont aussi familiers qu'à un capitaine au long cours. Il calcule les heures du flux et du reflux. Il pressent, il prédit les grains et les tempêtes. Il semble qu'entre la mer et lui, entre ce petit être et cette chose immense il y ait un lien, des sympathies, des affinités mystérieuses. Mobile et changeant comme elle, il en subit toutes les influences, il est soumis aux mêmes variations. Il en a tour à tour la nonchalance ou la turbulence, selon qu'elle est tranquille ou agitée.

« La tourmente l'exalte ; il se calme en même temps que les flots se taisent. Il ne parle plus de naviguer ; mais quels regards il attache sur moi, toutes les fois que Lambert

quelconque, s'amuse à compromettre ainsi la réputation et la prospérité matérielle de la seconde ville de France.

Nous avons toujours pensé que l'empire d'Allemagne ne tarderait pas à chercher querelle à ses voisins, à la Hollande notamment. Le correspondant du *Temps* à la Haye signale aujourd'hui à ce journal un *point noir* qui monte à l'horizon de ce royaume. Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur l'extrait suivant de sa correspondance :

Un petit point noir, à peine un nuage, mais valant pourtant la peine d'être signalé, monte à l'horizon dans nos rapports avec l'Allemagne unifiée. Il s'agit du Rhin et des intérêts relatifs à son usage comme voie navigable. Jusqu'aux derniers événements, la juridiction suprême appartenait à une commission mixte où les divers Etats riverains, France, Bade, Bavière, Hesse-Darmstadt, Nassau, Prusse et Hollande, étaient représentés. La Suisse, où le Rhin n'est pas navigable, était désintéressée.

La guerre de 1866 supprima Nassau, celle de 1871 a supprimé la France sur le Rhin. L'un des résultats de ce changement fut que la langue française cessa d'être ce qu'elle avait été jusqu'alors, la langue officielle de la commission. La majorité décida que l'allemand prendrait sa place. Le représentant néerlandais protesta, mais on n'en tint pas compte, et on lui donna comme consolation la faculté de faire traduire les pièces. Ajoutons pour expliquer cette protestation que la Néerlandaise, réservant comme de raison sa langue nationale pour les rapports directs de son gouvernement avec ses employés à l'étranger, se sert du français habituellement comme langue internationale dans ses rapports avec les représentants ou délégués des puissances étrangères.

Mais ce n'est pas tout. Tant que le grand duché de Bade, la Haye, la Bavière, la Prusse avaient une existence politique vraiment distincte, il était naturel que chacun de ces Etats riverains fût représenté dans la commission du Rhin, si souvent appelée à prononcer sur des cas litigieux et à faire office de tribunal arbitral.

Mais aujourd'hui la situation a changé du tout au tout. La France n'a plus rien à dire, et il ne reste en présence que des Etats allemands dont la politique est rivée désormais à celle de l'empire, et notre pays néerlandais.

La proposition a donc été faite du côté allemand de transformer la commission, de lui enlever son caractère particulier et d'en faire, pour les Etats allemands, une délégation de la chancellerie impériale. Mais c'est ici que l'intérêt néerlandais réagit. La Néerlandaise tient les bouches du Rhin, ce qui est fort important. Elle est tenue de ces chefs de devoirs internationaux vis-à-vis des Etats riverains du cours supérieur, ce qui est très-rationnel, et elle a la conscience de faire de son mieux pour les remplir. Mais enfin, dans les affaires humaines, la bonne volonté ne suffit pas toujours, et il arrive à chaque instant de ces conflits épiques où l'arbitrage doit être aussi impartial, aussi désintéressé, aussi libre, aussi à l'abri de tout soupçon qu'il est possible de le souhaiter.

L'ancienne composition de la commission rhénane réalisait à peu près cet idéal. Mais qu'en sera-t-il quand la représentation néerlandaise des bouches du Rhin se trouvera en face de la représentation unique du fleuve depuis Bâle jusqu'à Emmerich ? Aussi ne faut-il pas s'étonner si le gouvernement néerlandais s'oppose de toute son énergie à la transformation projetée. La question n'est pas encore tranchée, mais j'ai peur qu'elle ne le soit par la raison du *quis nominat* loi, dans un sens peu conforme à nos intérêts.

Tel est le premier conflit concret de notre politique nationale avec le nouvel empire. Je suis de ceux qui en ont toujours prévu de nombreux et de graves. Plus d'une fois on s'est moqué de mes prévisions pessimistes. Je

prépare ses engins de pêche et s'apprête à sortir du port ! Ces beaux regards bleus, si tendres, si suppliants, amollissent les rochers de la côte. Je sens parfois mon cœur se fonder. Je le prends dans mes bras pour le jeter dans ceux du vieux pêcheur ; puis, tout à coup saisie d'effroi et me ravissant aussitôt, je le retiens et le serre sur ma poitrine, comme si la mer voulait me l'enlever.

« D'où vient la terreur croissante que me cause cet élément ? D'où vient que je ne saurais le regarder longtemps sans éprouver un sord malaise ? Je ne défile de ses caresses, ses emportements m'épouvante. J'ai beau me dire que je lui dois le dernier trésor qui me reste ; je ne l'aime plus, je ne peux plus l'aimer. Est-ce ingratitude ? Jalousie ? superstitious ? pressentiment ? Ne serait-ce pas tout simplement que je ne suis point fait pour vivre en présence des grands spectacles de la nature ? Je les admire volontiers en passant ; ils me fatiguent à la longue. Pour l'ordinaire, il me faut un cadre à ma taille. Les montagnes m'écrasent, les forêts m'étouffent, l'Océan me trouble jusqu'à me donner le vertige. Tiens, mon ami, sache-t'y résigner, la femme ne sera jamais qu'une bonne petite bourgeoise. Ajoute que je suis Parisienne dans l'âme. J'aime nos rues, nos quais et nos boulevards, et de toutes les campagnes que je connais, il n'en est pas que je préfère à celles des environs de Paris. C'est là qu'il me plairait d'habiter ma vie, près des bois, non loin de la Seine.

JULES SANDEAU.

(A suivre.)

FEUILLETON DU JOURNAL DE LYON
Du 5 Septembre 1872.

LA ROCHE

AUX

MOUETTES

Marc se fanait comme une fleur qui manque d'eau ; le mal faisait des progrès rapides. Ils avaient épuisé la liste des médecins en renom, et ne savaient plus à qui recourir. Or, il y avait dans la rue même où ils habitaient un médecin assez obscur, mais qui, pour n'être pas un prince de la science, s'était pourtant acquis dans son quartier une bonne réputation de savoir ; et de probité. Ils pensèrent à lui dans leur détresse. Le docteur accourut : c'était un homme doux, un peu triste, et dont la figure, quoique respirant la bonté, aurait passé inaperçue sans la beauté de l'œil et la profondeur du regard. Il écouta le récit des maux et les sanglots ; puis, après avoir examiné l'enfant, il garda un silence révélateur.

— Madame, dit-il enfin, je ne sais au monde qu'un seul médecin, un seul, entendez-vous ? qui puisse sauver votre fils.

— Qui ? Nommez-le ! s'écria la mère éper-

due.

Mais j'oublie en vous parlant ce que je veux vous dire.

Le second sujet dont j'avais à vous parler est la circulaire Andressy qui est démentie, et n'a eu que l'utilité de fournir quelques tartines aux journaux. Mais, ainsi que je vous l'écrivais hier, ce qu'on mettait à son compte est vrai dans le fond. M. Apponyi, ambassadeur d'Autriche, a tenu à M. Thiers, par ordre de son gouvernement, le langage rassurant dont il s'agit. Seulement, simple nuance diplomatique, il a bien reçu une dépêche d'instructions à ce sujet, mais il n'a eu que l'ordre de s'en inspirer, et non de la lire. On ne pourrait d'ailleurs attendre davantage à propos d'une entrevue qui n'a pas encore eu lieu.

C'est le Temps qui a eu hier la primeur de la lettre du père Hyacinthe. Il la publie sans aucune réflexion, ce qui me confirme dans le silence que j'ai gardé hier-dessus. On ne saurait traiter dans un article de journal une question comme celle du mariage des prêtres, et, si on la traitait, on risquerait de ne guère rencontrer que des adhérents et des adversaires aussi systématiques les uns que les autres. Mais si cette nouvelle va faire du bruit, je me le demande ! Et quel régal que les articles que cela nous promet dans le journal de M. Veulliot !

Lisez dans le Français une lettre de Belfort, qui ne dit rien de neuf, c'est vrai, sur l'histoire des fortifications, mais qui parle avec exactitude et attendrissement des options des conscrits alsaciens. Voilà la vraie note, digne, émue, sans emphase, comme le patriotisme de l'Alsace lui-même.

— Mais que diable a-t-elle donc, votre France ? disait à des paysans un major prussien ; elle est battue, ruinée, etc. — C'est la France, répondait simplement ces jeunes gens.

Nouvelles de Trouville.

On mande de Trouville le 2 septembre, 8 h. du soir :

Rien de décidé encore quant au jour du voyage du président au Havre. Rien non plus d'arrangé pour demain.

Le président a fait sa promenade habituelle ce soir, sur la plage, avec le ministre de la guerre. La visite de M. Contant-Biron ici n'a été motivée par aucun incident politique nouveau. Le poste, qu'occupe ce diplomate à naturellement amené un échange d'idées entre lui et le président au sujet de la grosse question du jour : l'entrevue des empereurs.

On connaît les opinions du gouvernement à ce sujet. M. de Remusat les a naguère exposées à la commission de permanence. La France ne doit pas prendre ombrage d'un tel événement qui, en raison de la diversité d'intérêts de ceux qui y prennent part, ne peut avoir pour résultat que des efforts en faveur de la paix.

Le jeune Leroy, qui s'est noyé samedi, était fils d'un architecte parisien. Son corps a été transporté à Paris.

Celui du domestique de M^{me} Duménil, chez laquelle le jeune homme se trouvait, a été, ce matin, enterré ici.

Vente des tabacs à fumer.

Par décret du président de la République, en date du 17 août, le prix du scaphériat et des rôles dits de cantine, dont la vente a lieu par application des lois du 28 avril 1816 et du 29 février 1872, est fixé ainsi qu'il suit :

Scaphériat vendu aux débiteurs, 1^{re} zone, 2 fr. 60, 2^e zone, 4 fr. 40, 3^e zone, 7 fr. 20.

Scaphériat vendu aux consommateurs, 1^{re} zone, 3 fr. 20, 2^e zone, 5 fr. 30, 3^e zone, 8 fr. 40.

Rôles vendus aux débiteurs, 1^{re} zone, 5 fr. 30, 2^e zone, 7 fr. 20.

Rôles vendus aux consommateurs, 1^{re} zone, 6 fr. 20, 2^e zone, 8 fr. 40.

Un autre décret, daté du même jour, porte :

Art. 1^{er}. — La vente des tabacs à fumer, dits de cantine, aura lieu dans les trois zones. Ces trois zones sont délimitées conformément aux états annexés au présent décret.

Art. 2. — La vente à prix réduits des tabacs à mâcher ou rôles, dits de cantine, n'aura lieu que dans les limites de la première et de la deuxième zone des tabacs à fumer.

Suit un état de délimitation des zones dans lesquelles la vente des tabacs à prix réduits est autorisée en vertu du décret du président de la République cité plus haut.

NOUVELLES ET BRUITS

M. de Goulard, ministre des finances, a repris le 2 décembre la direction de son ministère, dont l'interim avait été confié à M. Teissier de Bort, ministre de l'agriculture et du commerce, par décret en date du 17 août dernier.

On étudie au ministère des finances et au ministère du commerce un projet complet de réorganisation de nos bureaux de douanes.

On assure que le travail sur la réorganisation des cadres de l'armée est complètement terminé et qu'il paraîtra prochainement à l'Officiel.

L'Avenir national dit que la commission des grâces se réunira le 9 de mois.

Une réunion doit avoir lieu au ministère de l'agriculture et du commerce, dans la première quinzaine d'octobre, afin de procéder au classement des types de sucre.

Voici quel est le résultat de la consultation demandée par la commission de décentralisation aux conseils généraux sur la question des sous-préfetures : 27 conseils généraux n'ont pas encore répondu, 11 ont décidé qu'ils ne feraient pas de réponse, 8 ont ajourné leur réponse, 8 ont renvoyé la question à une commission spéciale, 2 ont décidé que leurs membres répondraient individuellement, 14 conseils ont fait connaître leur avis, 6 se sont prononcés pour la suppression des sous-préfetures et 8 demandent le maintien. Quant aux autres conseils, ils n'ont même pas accusé réception du questionnaire.

Une commission permanente composée de fonctionnaires appartenant aux ministères de la guerre, de la justice et des affaires étrangères, va être instituée, dit-on, pour le règlement des questions litigieuses que pourra faire naître la situation des Français originaires d'Alsace-Lorraine et qui auront opté pour la nationalité française.

Un grand nombre de fabricants de papiers point ont demandé s'il était délivré, pour des papiers points expédiés à l'étranger, des certificats de sortie donnant droit au remboursement de la taxe de fabrication intérieure, et, dans le cas de l'affirmative, à quelle époque cette restitution pourrait être opérée. Voici des renseignements précis à ce sujet :

Pour les papiers points, comme pour tous les autres papiers envoyés à l'étranger, la douane délivre aux exportateurs des certificats de sortie sur la présentation desquels l'administration des contributions indirectes accorde la remise des droits pour une somme

égale au montant de ceux perçus sur les papiers exportés.

Le Times dit que le cinquième demi-milliard a été payé aux Prussiens en traites sur l'Allemagne. Le Times ne croit pas que le marché de Londres soit affecté par cette opération.

Nous avons reproduit avec toute la presse, d'après le Journal de la Marine, au sujet d'un train de 25 wagons transportant 500 millions en numéraire et en traites destinés à payer la rançon de la Marne et de la Haute-Marne. Or, depuis plus de trois mois, le gouvernement a eu la sagesse de se procurer du papier sur les places allemandes ; ce papier a été remis en compte à des établissements de crédit français, tels que le Comptoir d'escompte, la Banque de Paris, etc., à charge par ces établissements de tenir, sur un avis donné quinze jours à l'avance, à la disposition du gouvernement, les sommes déposées payables à Berlin.

Ces conventions ont épargné de grands frais au trésor ; elles ont permis d'éviter une isolement en espèces aussi important qu'il lui-faut ; elles ont eu pour résultat de ne pas amener une trop forte hausse sur le change de place. Les 500 millions seront payés le 7 de septembre, comme nous l'avons annoncé il y a déjà trois semaines, mais de cette façon et non autrement.

Pure fantaisie : les 32 millions de thalers et le payeur général de l'armée qui les accompagnaient n'ont jamais existé que dans son imagination.

La Patrie publie des renseignements sur le procès Bazaine et l'état du maréchal.

Pour les quelques jours, le général chargé de l'instruction Bazaine a interrogé plusieurs témoins importants, d'autres ont été cités ; en outre, des pièces nouvelles ont été inscrites au dossier.

Pendant les premiers jours de son arrivée à Versailles, le maréchal montrait beaucoup de calme et de tranquillité, mais aujourd'hui il est en proie à une grande surexcitation qui a nécessité plusieurs fois la remise au lendemain d'interrogatoires commencés.

On pense que le procès viendra en séance publique vers le milieu du mois de novembre prochain.

Il s'affirme que le prince de Galles visitera Paris dans le courant du présent mois.

Avant-hier 2 septembre, les polytechniciens de toutes les promotions se sont réunis à Paris pour célébrer le 77^e anniversaire de l'école, qui fut fondée, comme on sait, en 1795.

On installe en ce moment, sur le côté sud des buttes Montmartre, une touronne en charpente d'environ trois mètres de hauteur et devant recevoir un appareil électrique d'une très-grande puissance destiné à éclairer, la nuit, tout le quartier du 18^e arrondissement.

Lundi dernier s'est tenue à Nancy la réunion générale annuelle des négociants en grains, à laquelle se sont habituellement rendez-vous tous les commerçants de France, d'Angleterre, de Hongrie, de Belgique et de Suisse.

On écrit de Cancale au République d'Indre-et-Loire :

Notre plage, ordinairement si calme, a failli devenir aujourd'hui le théâtre d'une équipée semblable à celle de Trouville. L'illustré général Charette, en compagnie de quelques autres gens appartenant, dit-on, aux meilleures familles de la Bretagne, était venu de Dinard, où il se trouve en ce moment, pour visiter, notre petit port.

Après un déjeuner aux huîtres, largement arrosé de champagne, ces messieurs en belle humeur se sont répandus sur la grève, et l'un d'eux a poussé d'une voix de stentor le cri de Vive le roi !

Il n'y a pas de commissaire à Cancale comme à Trouville, mais ce fonctionnaire a été avantageusement remplacé par une bande de jeunes Cancaleux que les allures titubantes de nos jeunes gentilshommes avaient déjà mis en éveil. Le vivat royaliste a été accueilli par une bordée de sifflets et de cris de : Vive la République ! assaisonnés de huées dont la signification a paru assez marquée pour faire reprendre précipitamment la route de Saint-Malo à nos gentilshommes.

Chaque année, vers cette époque, il part de Marseille une caravane pour la Terre-Sainte.

C'est hier que les pèlerins se sont mis en route, après avoir reçu, selon l'usage, la bénédiction de l'évêque et imploré la protection de Notre-Dame-de-la-Garde. Ils étaient assez nombreux.

Une tentative de rébellion assez grave a eu lieu à Embrun (Basses-Alpes).

Des condamnés politiques se seraient mutinés, mais devant les mesures prises par l'autorité, ils seraient rentrés vite dans l'ordre.

Des insultes et des voies de fait déplorables ont eu lieu de nouveau, lundi dernier, à Narbonne contre trois soldats qui étaient en faction. Des pierres ont été lancées du milieu d'un groupe qui pouvait être d'environ 60 personnes, et une grosse pierre, frappant un des soldats en pleine poitrine, l'a renversé. On a dû le transporter à l'hospice.

La force publique accourue a opéré une dizaine d'arrestations. Les auteurs de ces criminelles agressions seront poursuivis, et nul doute que l'autorité judiciaire n'exerce une sévère répression.

Les journaux annoncent que le gouvernement français a donné l'ordre impératif d'arrêter don Carlos, que l'on suppose être caché sur la frontière française, et qui serait prêt à se mettre de sa personne à la tête d'un nouveau mouvement insurrectionnel.

Le conseil municipal de Belfast a adopté une résolution demandant la nomination d'une commission royale pour procéder à une enquête sur la cause des derniers désordres.

Le résultat de lettres particulières de Rome que le pape a nouvellement repoussé le conseil qui lui était donné de quitter Rome.

Le roi de Danemark a présidé le 30 août à la distribution des récompenses de l'exposition de Copenhague. La famille royale et toute la cour assistaient à cette solennité.

Sur 3,709 exposants, dont 2,028 sont danois, 745 suédois, 405 norvégiens et 28 étrangers, 3,206 étaient présents à la cérémonie, et le nombre des récompenses s'est élevé à 1,104.

LE PARALLAXE DU SOLEIL.

On se souvient que l'Assemblée a voté, sur la demande du ministre de l'instruction publique, un crédit de cent mille francs sur l'exercice 1873, affecté à la construction des instruments nécessaires pour déterminer la

parallaxe du soleil : Voici, d'après le Rappel, ce qui a été décidé :

Disons tout d'abord que sur le budget de 1873, l'Assemblée devra voter un autre crédit de 200,000 francs, dans le même but.

Les dépenses totales sont, en effet, évaluées à 300,000 fr.

Il s'agit d'observer le passage de la planète Vénus sur le soleil, passage qui aura lieu en 1874 et durera cinq heures trente minutes environ. Ce phénomène astronomique se reproduira en 1882, puis après une période de cent vingt ans seulement.

Il offre une occasion précieuse de vérifier et de corriger les données acquises sur la parallaxe du soleil, c'est-à-dire la distance du soleil à la terre. On conçoit que la science française ne devait pas le laisser passer sans le mettre à profit.

Neuf stations ont été choisies pour observer le phénomène : Dans quatre d'entre elles on pourra observer à la fois l'entrée et la sortie de la planète ; ce sont Pékin, Yokohama, Saint-Paul et l'île de la Réunion.

Dans les cinq autres, on n'observera qu'une des phases du phénomène, soit l'entrée, soit la sortie ; ce sont Nouméa, Taïti, les îles Marquises, Suva et Mascari.

Chaque station devra être munie des mêmes appareils astronomiques, lunettes parallactiques, pendule sidérale, montre marine, cercle méridien, baromètre, thermomètre, piles électriques, etc. Les savants français vont se concerter avec les savants d'Angleterre, de Russie, des Etats-Unis et d'Allemagne chargés d'une mission analogue, afin de ne pas choisir les mêmes stations et de se répartir utilement sur tous les points du globe où le phénomène sera visible.

Tout le matériel qui va être construit sera conservé soigneusement après les expériences de 1874 pour servir de nouveau en 1882.

Il sera réparti entre les observatoires de Marseille, Toulouse et du Puy-de-Dôme.

UN NOUVEAU GENRE DE SPORT.

Le Sport a découvert un nouveau genre de sport, qui lui vient de l'Inde, en passant par l'Angleterre.

C'est un jeu qui s'appelle : le Polo.

Voici comment cela se joue :

A ce jeu, on a pour monture des poneys et il n'est point de règlement de cavalerie anglaise en ce moment qui ne possède un stud spécial pour ce sport. Ce stud est de douze poneys au moins.

Les parties s'engagent entre deux camps, séparés par un espace commun qui est l'arène du jeu ; il y a six cavaliers de part et d'autre, chaque camp est fermé par une barrière. Une balle est jetée au milieu de l'arène. Dès qu'elle y est tombée, les cavaliers des deux camps, armés d'un bâton long de dix pieds environ, légèrement recourbé et élargi à son extrémité, s'élancent en vue d'aller toucher la balle de leur bâton et la lancer dans le camp opposé. On comprend quelle solidité, quelle dextérité à gouverner sa bête, quelle souplesse il faut déployer dans ses mouvements pour frapper la balle en évitant les chutes et les coups dangereux dans la mêlée de cette charge tumultueuse.

Chaque joueur porte un costume spécial, le même qui est en usage aux Indes. Il se compose d'une jaquette blanche, d'une toque comme celle des jockeys et de bottes courtes avec des bottes à revers. Sur la jaquette blanche, se détache une couleur qui différencie les camps. Les jambes des poneys sont protégées par un appareil à peu près semblable à celui auquel ont recours les joueurs de cricket. Il est de cuir rembourré, précaution d'une grande importance pour les chevaux qui sont exposés, dans leurs évolutions multiples, à mettre souvent les genoux en terre.

Dès que la balle a franchi une barrière, la partie est nulle et c'est le camp dans lequel elle est tombée qui a perdu.

UNE HISTOIRE DE CHASSE.

Le moment est aux histoires de chasse. En voici une racontée par le Paris-Journal :

Le marquis de C... le plus maladeur des chasseurs, recevait bredouille un jour, ce qui ne faisait rien : c'est son affaire. Aussi acheta-t-il, chemin faisant, un lièvre. Puis il prit la précaution de tirer un coup de fusil sur le cadavre du malheureux animal, — qui était mort par strangulation, — pour qu'on eût bien qu'il l'avait tué.

Il entra chez lui et reçut avec modestie les compliments de ses invités. Tout à coup la marquise, revenant de l'office :

— Pourquoi donc, demanda-t-elle, avait-il une corde autour du cou, votre lièvre ? Il a l'air d'avoir été étranglé.

— Faisiez-vous, pendu ensuite, répondit impertinamment M. de C... Il avait eu l'air de se moquer de moi ; je l'ai laissé deux heures pendu, pour servir d'exemple aux autres.

Et il alla se débarrasser de son attirail de chasse avec beaucoup de dignité.

ÉTRANGER

GUILLAUME I^{er} (1).

Voici la fin de la notice biographique sur l'empereur d'Allemagne, dont nous avons publié hier, d'après le Moniteur, la première partie :

Le prince royal de Prusse conserva le gouvernement de la forteresse de Mayence jusqu'en 1857.

A cette époque le roi Frédéric-Guillaume, étant atteint d'une maladie qui ne lui permit plus de s'occuper suffisamment des affaires de l'Etat, appela son frère à Berlin, et lui en confia la direction. L'année suivante, par suite d'une aggravation de la santé du roi, le prince Louis fut déclaré régent le 7 octobre 1858. Quatre jours après il provoqua la démission du ministre Mantouffil et forma un nouveau cabinet sous la présidence de M. d'Alvensleben dont les opinions réprouvaient mieux à ses idées d'absolutisme, et dès ce jour-là la Prusse fut exclusivement gouvernée par le régent.

Il ordonna des réformes administratives, s'occupa de la réorganisation de l'armée dont il revêtit déjà la gloire et eut avec Napoléon III, en 1866, une entrevue à laquelle assistèrent les principaux princes allemands.

Le 2 janvier 1861, à la mort de Frédéric-Guillaume, le prince régent monta sur le trône et prit le titre de Guillaume I^{er}.

Son avènement fut accueilli par des fêtes, des proclamations, des adresses. Le nouveau roi publia un décret d'amnistie, et, au mois d'octobre, en revenant de Compiègne où il était allé assister aux fêtes impériales, il se fit couronner avec une pompe magnifique. Dans un discours qu'il prononça à cette occasion aux grands de son royaume, il déclara tenir sa couronne de Dieu seul et fonda l'ordre de la Couronne.

Dès lors le roi Guillaume se consacra entièrement à l'accroissement de l'armée de terre et au développement de la marine, non sans avoir plus d'une fois à combattre des difficultés nombreuses.

Après avoir prononcé la dissolution de la Diète et la prorogation de la Chambre des seigneurs en même temps qu'il appela à la tête d'un nouveau cabinet le prince Hohenlohe, le 11 mars 1862, le roi se vit refuser par la nouvelle Chambre les crédits extraordinaires qu'il demandait pour la réorganisation de l'armée.

(1) M. de Bismarck, dont nous avons parlé hier, n'est autre que M. de Bismarck. Ce nom de Bismarck avait été donné à cette époque au grand chancelier de la Confédération du Nord ; il peut être traduit par ces mots : *Géant du mal*.

M. de Bismarck, en qui le roi Guillaume avait comme son frère une confiance illimitée, représentait alors à Paris le gouvernement prussien. Guillaume pensa que son ambassadeur pouvait seul faire triompher la volonté royale et lui confia la présidence de son conseil avec le portefeuille des affaires étrangères. — 22 septembre 1862.

Le nouveau ministre ne put vaincre les résistances de la Diète, mais il parvint, à force d'habileté, à faire annuler, par la chambre des seigneurs, le vote formulé par l'Assemblée nationale. Il est vrai que pour étouffer les justes réclamations de cette illégitimité avait suscité de la part des membres opposés de la Diète nationale, cette chambre dut être dissoute une troisième fois en 1863, mais Guillaume eut son crédit, et au mois de juin 1866, la Prusse marcha contre l'Autriche en pouvant compter :

9 corps d'armée, comprenant 253 bataillons, 248 escadrons, 140 batteries avec 896 canons. En tout 37,000 hommes dont 8,750 officiers et 28,000 combattants.

La première partie de la landwehr était de 116 bataillons, 40 escadrons, 284 compagnies d'artillerie ; en tout 147,000 hommes.

Avec les troupes de dépôt cela formait un effectif de 647,000 hommes dont le roi prenait avec orgueil le commandement en chef.

Nous n'avons pas à rappeler ici l'issue de cette guerre dont les détails sont encore présents à la mémoire de tous. Le 7 septembre suivant, la paix étant signée, M. de Bismarck faisait adopter par la chambre prussienne 173 voix contre 14 — le projet d'annexion à la Prusse du Hanovre, de la Hesse-Electorale, du duché de Nassau et de Francfort ; et au lendemain de ce vote, il reprenait son œuvre de réorganisation militaire et d'absorption.

Cela dura quatre ans, puis au mois de juillet 1870, le moment psychologique étant venu, — ses masses armées se levèrent, et quelques semaines plus tard, 800,000 casques ruisselaient sous les rayons du soleil de France et Guillaume hissait son drapeau noir sur le grand pavillon du palais de Versailles où ses officiers devaient le proclamer empereur.

C'était le mercredi 18 janvier 1871, vers quatre heures du soir, dans la galerie des Glaces du château.

On plaça devant la fenêtre du milieu une petite table couverte d'un tapis de velours frangé d'or ; sur la table, quatre candélabres et un christ déposé sur un coussin ; derrière cette table se tenait un ministre de la religion du roi ; à l'extrémité de la galerie, vers le salon de la Guerre, un trône avait été dressé, ainsi qu'une estrade recouverte de velours.

C'est sur cette estrade que se tenait le roi pour recevoir les salutations de tous les officiers supérieurs en grand uniforme.

Ce jour-là on fit jouer les grandes caux.

Le lendemain, le triomphe de Guillaume était complet ; son règne se réalisait avec une rapidité fantastique. Bismarck avait contraint la France d'accepter une paix dont son ministre avait fait retour à ses yeux les préliminaires sans pareils dans l'histoire de la diplomatie.

Le démembrement de la première des nations et cinq milliards d'indemnité, de l'or, des monnaies d'or, ce que les Hohenzollern, continuant la tradition de leur aïeul le duc Frédéric, ne dédaignaient jamais.

Mais comme nous retraçons la vie de l'empereur Guillaume et non celle de son grand-chancelier, nous laissons le prince politique pour nous occuper de l'homme.

Tout le monde connaît au physique, ne serait-ce que par les photographies que nous avons de lui, l'empereur Guillaume I^{er}.

Les Parisiens ont eu occasion de le voir en 1867, lorsqu'il vint habiller le pavillon Marsan de ce palais des Tuileries dans lequel il se promettait secrètement de revenir un maître.

Un de ses biographes qui le vit il y a cinq ou six ans en trace un portrait qui est encore fort ressemblant, n'était l'obésité dont le souverain allemand est affligé aujourd'hui.

C'était, à cette époque, un homme de soixante-neuf ans, plutôt laid que beau, dont l'œil, brillant parfois comme une étincelle, disparaissait presque toujours perdu dans des cils épais et des sourcils abondants ; ses favoris en hérissent et ses moustaches ébouriffées lui donnaient, au premier aspect, l'apparence d'un chat-tigre ; boutons depuis les hauts jusqu'en bas dans une redingote bleue à deux rangs de boutons d'argent, il portait des épaulettes de même métal à graines d'épines ; un passe-poil rouge accompagnait le collet et dessinait les manches de sa redingote, qui, par une ouverture pratiquée à cet effet, laissait passer la poignée et la dragonne de son épée.

Le reste de son uniforme se composait d'un pantalon gris de fer avec le passe-poil couleur sang, — en petite tenue, c'est-à-dire tel qu'il était au moment où nous le présentons à nos lecteurs ; — il portait au cou la grande croix de l'Aigle-Noir, suspendue à un cordon blanc et orange. Il était très-grand et plutôt maigre que gras ; il avait les manières d'un vieux soldat, mais sans élégance aucune.

Soit affectation, soit naturellement, il avait quelque chose de la prononciation nasillarde du grand Frédéric.

Malgré ses soixante-quinze ans, sa vie est encore aujourd'hui ce qu'elle était il y a vingt ans. L'empereur sort souvent en voiture, et quelquefois encore il a la fantaisie de monter à cheval pour faciliter ses digestions laborieuses. Il couche dans un appartement fort modeste, toujours sur un lit de sang, et n'a guère d'autre distraction que la table.

L'empereur se défend de cette réputation de buveur qui lui a été faite depuis longtemps, mais on sait que cette réputation pour le vin est inhérente au caractère de sa race.

Dans une allocution adressée à la Ligue de la fidélité, son frère repoussa publiquement une accusation d'ivrognerie et l'attribua aux démocrates et aux réfugiés de Londres, qui ne songeaient pas à lui.

Parfois, les vapeurs du vin portent son imagination à la mélancolie, les passants le rencontrent le soir à pied dans les avenues de sa capitale, et savent ce que cela veut dire.

Docteur, cela n'empêche pas l'empereur de travailler cinq ou six heures par jour, sous la haute direction de son ministre, au développement de ses armées.

Son ambition n'est pas satisfaite, mais le Dieu qui lui a donné une si grande facilité n'est pas toujours avec les ambitieux.

Affaire de l'attentat contre Amédée

Un confrère de la presse ministérielle, dit le Temps du 31 août, nous donne les renseignements suivants sur l'affaire de l'attentat de la rue de l'Arenal :

Ce procès, qui est appelé à figurer parmi les causes célèbres, comprend un dossier de 978 feuillets.

L'instruction a donné également hier à d'autres procédures ayant plus ou moins de ramifications avec l'attentat, par exemple les coups de feu tirés dans la rue de la Châillerie et le vol dans la maison de l'une des filles de Pastor, pendant que celui-ci était en prison.

Pastor fut arrêté rue de l'Arenal et reconnu comme l'un de ceux qui avaient fait feu sur le carrosse royal.

Botija fut arrêté le 19 chez lui ; il s'y trouvait, depuis la veille, en compagnie de l'alcade du faubourg où il habitait.

Almendivar et Banero furent arrêtés dans le café de Platerias, où, selon leurs déclarations, ils ne sont pas entrés dans leur fuite.

Luis Alba fut arrêté chez lui ; il paraît qu'il n'avait pas quitté sa demeure de toute la soirée de la veille.

Ducal fut également arrêté en son logis. Ce ne fut que quelques jours après l'événement que le cocher Losada fut arrêté ; mais il fut bien-tôt mis en liberté, faute de preuves contre lui.

L'instruction n'a rien révélé de précis sur la nature des coups de feu dirigés sur la voiture royale. Il paraît que divers de ces prévenus se sont réunis, après l'attentat, dans la taverne de Pastor, et l'un des témoins a affirmé que les armes avaient été transportées en voiture au lieu de l'attentat.

Il ressort du dossier que l'attentat est un fait purement isolé n'ayant aucun rapport avec un plan politique quelconque, car parmi les prévenus on trouve des républicains et des conservateurs ou des gens étrangers à la politique.

Il paraît aussi qu'aucun des prévenus n'est affilié à l'Internationale et n'avait été l'objet de poursuites judiciaires, à l'exception de Luis Alba, jugé pour fait de contrebande, avait été acquitté.

Il n'est pas certain qu'on ait constaté l'identité de l'individu dont le cadavre fut trouvé dans la rue de l'Arenal, car l'onde de Martin, dont quelques journaux ont parlé, n'est certainement pas celui connu comme conducteur de l'Arganda.

L'Eco popular pose au gouvernement espagnol la série de questions suivantes :

Nous désirerions que le jour se fit sur ce qui est arrivé au moment de l'entrée du train royal à la gare du Nord ?

Est-il vrai que certaines gens se sont introduits dans la gare, avec, paraît-il, des intentions sinistres ?

Est-il certain que l'un des employés

l'initiative privée, ont pris la mer au printemps de cette année. La plus importante est celle du capitaine Tobiesen qui se propose de faire le tour des îles du Spitzberg et d'en relever exactement la position, ainsi que celle des terres encore vaguement connues qui ont été signalées à l'est de ce groupe d'îles. Le gouvernement suédois s'est associé à ces efforts en organisant de son côté une expédition sous la direction du professeur Nordenskiöld. Deux navires de l'Etat, largement équipés, ont été mis à la disposition de ce savant; il est mis à la voile au commencement de juin du port de Karlskrona. Il s'agit de passer l'hiver dans l'île Parry au nord du Spitzberg, au delà du 80° degré, pour essayer de la pousser vers le pôle au printemps suivant.

D'autres entreprises moins importantes ont été organisées en Russie dans le but d'hiverner sur la côte occidentale de la Nouvelle-Zemble et de s'y livrer à des observations météorologiques. Un Anglais, M. Edward Whymper, déjà connu par ses ascensions des Alpes, s'est rendu vers la fin de mai dans le Groenland occidental afin d'explorer l'intérieur de ce pays encore à peu près inconnu. La France est représentée dans ce concours des nations par une expédition équipée à l'aide des ressources réunies par son géographe Lambert et qui moutait à un demi-million. La campagne projetée doit durer deux ans et demi; elle se fera sous la direction du capitaine suédois Mack. L'expédition a dû partir de Tromsø dans les premiers jours de mai; son but est d'aller à la recherche des îles de la Nouvelle-Sibirie et de pénétrer en longeant la côte septentrionale dans le grand Océan.

Mais les entreprises capitales de cette année sont dues à l'initiative de l'Autriche. Le comte Wittelschek, connu par ses voyages dans le nord de l'Afrique et son dévouement à la science, dirige une expédition qui a quitté récemment les côtes de la Norvège pour explorer à fond les îles du Spitzberg et de la Nouvelle-Zemble, ainsi que l'Océan qui les sépare. Ce n'est point là le seul but de cette campagne;

il s'agit en même temps de prêter un concours efficace à la grande expédition autrichienne qui a quitté Bremerhaven le 13 juin sous le commandement de Weyprecht et Payer.

Ces deux intrépides navigateurs se proposent de compléter les découvertes essentielles qu'ils ont faites en 1871; ils ont rencontré auprès du gouvernement comme de la société austro-hongroise un énergique appui.

L'expédition, qui est actuellement sur le théâtre de ses opérations, durera plusieurs années et coûtera un demi-million. Son plan consiste à doubler la côte nord de la Nouvelle-Zemble; de là, on dirigera vers le cap Tscheljuskin, le point le plus septentrional de l'Asie, où se fera le premier hivernage, à moins qu'on ne rencontre de nouvelles terres au nord même de cette station. Dans ce cas, on s'arrêterait là. Si la tentative réussit, on poursuivra le voyage par la mer de Sibirie pour essayer de pénétrer dans l'Océan Pacifique par le détroit de Behring. Il est inutile d'ajouter que, dans ce parcours, l'expédition doit tâcher d'atteindre le pôle.

On a observé avec raison que ce sera la navigation la plus audacieuse qui ait été entreprise depuis les voyages de Christophe Colomb et de Magellan. Pour la connaissance du globe terrestre et de ses conditions physiques comme au point de vue commercial et nautique, les résultats ne peuvent manquer d'être considérables.

COURS OFFICIEL DES DENRÉES

du 24 au 31 août 1872.

Marché aux grains.	Prix moyen.
Blé.....l'hectolitre.	21 91
Farine ronde.....l'hectolitre.	38 25
Seigle.....l'hectolitre.	10 50
Orges.....l'hectolitre.	9 80
Sarrasin.....l'hectolitre.	10 80
Mais.....l'hectolitre.	13 30
Avoine.....l'hectolitre.	7 65

Marché des bestiaux sur pied (Vaise).

Bœuf.....le quintal métrique.	178
Vache.....le quintal métrique.	175
Veau.....le quintal métrique.	186
Mouton.....le quintal métrique.	126
Porc.....le quintal métrique.	126

Marché en gros de la Martinière.

Dindes.....la pièce.	4
Oies.....la pièce.	2 15
Canards.....la pièce.	3 50
Volailles.....la pièce.	2 90
Pigeons.....la pièce.	80
Beurre.....le kilogramme.	1 85
Œufs.....le cent.	6 75
Fromages.....le kilogramme.	1 40

Marché en gros des fruits et légumes.

Pommes de terre.....le quintal métrique.	12
Châtaignes.....le quintal métrique.	12

Crise de la marée.

Marée fine.....le kilogramme.	3
Marée ordinaire.....le kilogramme.	1 80
Huîtres.....la douzaine.	1 80

Marché de la pêche.

Carpes.....le kilogramme.	1 80
Tanches.....le kilogramme.	3
Brochets.....le kilogramme.	4 50
Brochetons.....le kilogramme.	3

Crise du gibier.

Lièvres.....la pièce.	»
Perdreux.....la pièce.	»
Bécasses.....la pièce.	»
Faisans.....la pièce.	»
Alouettes.....la douzaine.	»

Marché en gros des vins à Serin.

Vins du Beaujolais.....l'hectolitre.	55
Vins du Beaujolais.....l'hectolitre.	45
Vins du Maconnais.....l'hectolitre.	40
Vins de Villefranche.....l'hectolitre.	40
Vins du Bugey.....l'hectolitre.	32

Divers en boutique.

Pain de ménage.....le kilogramme.	»
Beuf.....le kilogramme.	1 70
Vache.....le kilogramme.	1 60
Veau.....le kilogramme.	2 10
Mouton.....le kilogramme.	1 90
Porc.....le kilogramme.	2

Divers aux halles.

Pain de ménage.....le quintal métrique.	38
Beuf.....le quintal métrique.	1 50
Vache.....le quintal métrique.	1 40
Veau.....le quintal métrique.	1 80
Mouton.....le quintal métrique.	1 60
Porc.....le quintal métrique.	1 75

Fourrages.

Poin.....le quintal métrique.	7 50
Paille.....le quintal métrique.	4 75

Pour le maire de Lyon,

L'adjoint délégué,

C. BOUCHU.

SPECTACLES ET CONCERTS

5 Septembre

GRAND-THÉÂTRE

Les Mousquetaires de la Reine, opéra

comique en 3 actes.

On commencera à 7 heures 3/4.

THÉÂTRE DES NOUVEAUTES

Relache.

THÉÂTRE DU GYMNASSE

Le Demi-Monde, comédie en 5 actes.

Les Petits Pêcheurs de Grand'Maman, vaudeville

en 1 acte.

On commencera à 7 heures 1/2.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

du 4 septembre

PAR BOULADE, ING.-OPTICIEN

THERMOMÈTRE	PRESSION	ÉTAT	VENT
minima	maxima	baromètre	du ciel
4 mdt	27	0,743	couvert
+10	+27	0,743	S-O

Hauteur de la Saône au-dessus de l'étiage.....0,00

Sa température.....+21°

Hauteur du Rhône au-dessus de l'étiage.....0,35

Sa température.....+19°

Quantité d'eau tombée à Lyon du 15 au 31

août.....0,011

MUSCULINE-GUICHON

Seule véritable préparation de viande crue

LE PLUS RÉPARATEUR DES FORTIFIANTS GONNUS

Indispensable aux enfants et aux personnes faibles et délicates

POTIONS ALCOOLIQUES

RECONSTITUANTES, TITRÉES

Formule de M. le professeur Fuster

(seules authentiques)

Préparées au Monastère de la Trappe-des-Dombes

(Aix)

Par la Musculine-Guichon et les Potions alcooliques, plusieurs milliers de

malades ont été guéris de la phthisie pulmo-

naire et des maladies consomptives, des débi-

lités naturelles ou acquises, et autres maladies

aiguës ou chroniques de l'enfance et de l'âge

adulte.

Prix : Musculine, la boîte, 2 fr. — Traitement

complet contre la phthisie, pour 30 jours, 2 kilos.

Musculine et 9 flacons Potions, 50 fr.

Adressez toutes les demandes au F. Claude

RIBET, procureur de l'abbaye de la Trappe-

des-Dombes, par Villars (Ain); — A Lyon,

chez M. J.-B. Guichon, pharmacien, rue

de l'Hôtel-de-Ville, 31, ou par l'intermédiaire

des pharmaciens. 3301

SAVONNERIE MARSEILLAISE

50, rue Centrale. — Lyon

SAVON BLANC (marque MONIER frères) 95 c. le k.

— BLEU MARBRE.....85 —

— NOIR.....60 —

SPÉCIALITÉ D'HUILE D'OLIVE

Huile surfine vierge (Aix).....2 20 c. le k.

— fine (Italie).....1 90 —

— sésame pour friture.....1 50 —

Les commandes faites à nos Magasins sont

livrées à domicile franco. 2988

Café-Restaurant

DE LA PERLE DE MADRID

2, RUE DE LA BOURSE, 2

Déjeuners et dîners à prix fixe modéré et à la

carte.

SALONS DE FAMILLE

Spécialité de vins d'Espagne.

On y trouve des journaux espagnols. 35

CHANGEMENT DE DOMICILE

Le docteur MOURGUE, successeur de M.

Auguste JOUFFROY, dentiste, a transféré son

cabinet, rue de Lyon, 15. 2989

DÉPOT GÉNÉRAL

DE PARFUMERIES

et des meilleures teintures

MAISON ROCHON

34, rue Grenette, 34

LYON. 2976

FORMULAIRE MÉDICAL DES FAMILLES

Par le Dr COMTE DE BRUC. Un vol.

in-8°, contenant 5,000 recettes et prescrip-

tions par les premiers médecins du monde.

Il forme un véritable traité de médecine, à

l'aide duquel chacun peut devenir son propre

médecin. — Prix, 5 fr.; par la poste, 5 fr. 45 c.

— A Paris, chez A. Delahaye. — A Lyon, il-

brairie Nègre et chez l'auteur, rue de Bour-

bon, 51. 3309

IMPRIMERIE H. STORCK,

RUE DE L'HÔTEL-DE-VILLE, 78. — LYON.

ANNONCES LEGALES, JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

Etude de Me MICOLIER, avoué

à Lyon, rue de la Barre, 10.

VENTE

par expropriation, en un seul lot,

en l'audience des criées du tribu-

nal civil de première instance de

Lyon, de

DIVERSES CONSTRUCTIONS

élevées sur terrain des hospices

civils de Lyon, situées à Lyon,

rue Rabelais, numéro 62, saines

au préjudice de dame Marie Bou-

card épouse du sieur Gaudier.

Adjudication au samedi vingt-

septembre au huit cent soixante-

douze, à midi.

Mise à prix cinquante

francs, ci.....500 fr.

Pour extrait,

4037 Signé: MICOLIER, avoué.

VENTE FORCÉE

Le vendredi six septembre pro-

chain, à dix heures du matin,

dans un appartement situé à

Lyon, rue de l'Hôtel-de-Ville,

numéro 67, il sera procédé à la

vente aux enchères et au com-

pant d'objets saisis, consistant en

bureaux, bibliothèques, canapés,

chaises et autres meubles.

4038

A VENDRE

une

BELLE PROPRIÉTÉ

située quai de Serin, comprenant

jolie maison bourgeoise parfaite-

ment agencée, magnifiques salles

d'ombrage, eaux jaillissantes, jar-

din, bosquets, près d'une con-

tenance de quatre hectares environ,

entièrement clos de murs. S'adres-

ser à M. Trichard, quai Fulchiron,

1. 4011

A VENDRE

route de Génas, 88, une forte

PRESSE HYDRAULIQUE

n'ayant que le pot à charger.

4036

Beauté, Utilité, Garantie

DENTS ET DENTIERES

A 5 FRANCS LA DENT

Richard et Dr Piguet, dentistes,

rue du Commerce, 14. 3977

ME CHRETIEN

de la Faculté de médecine de

Paris traite les maladies des fem-

mes par une méthode toute spé-

ciale. A la suite de longues et in-

cessantes recherches scientifiques,

elle est arrivée à traiter avec grand

succès la stérilité et ses di-

verses affections.

Mme Chretien compte quinze

années de succès qui dépassent

toutes les prévisions et assurent

à son traitement une immense

supériorité sur toutes les métho-

des connues.

Consultations tous les jours de

dix heures du matin à cinq heu-

res du soir,

9, rue du Bourbon, au 1er, Lyon.

ALSACE-LORRAINE

Agence de publicité

A. Jourdain

A MULHOUSE

INSERTIONS au prix du tarif

de chaque feuille.

VENTE ET ACHAT de fonds

de commerce. (A. J. 694.) 3806

41, rue de l'Hôtel-de-Ville, 41

A LOUER

en totalité ou en partie

VASTE LOCAL

Au 1er

au-dessus de l'entresol.

S'y adresser.

35 Ans de Succès

ALCOOL DE MENTHE DE RICQLÈS

Elixir suprême pour la digestion, les maux d'estomac, les nerfs, etc.

Avec quelques gouttes de ce cordial puissant, dans un verre d'eau

sucrée bien fraîche, on obtient une boisson calmante, agréable,

saine, rafraîchissante et peu coûteuse. L'Alcool de Menthe

de Ricqlès est surtout indispensable

PENDANT LES CHALEURS

où les diarrhées sont si fréquentes par les excès de boissons et l'abus

des fruits. C'est un préservatif puissant contre les affections

cholériques et épidémiques.

Aucune eau de toilette ne rafraîchit l'épiderme et ne calme la

transpiration comme l'Alcool de Menthe de Ricqlès.

En flacon, 2 fr. et demi; flacon 2 fr., portant le cachet et la

signature de H. de Ricqlès, cours d'Herbouville, 9, Lyon.

Dépôts dans toutes les principales pharmacies et maisons d'épicerie

fine. Se méfier des imitations et exiger sur chaque flacon la signature

de H. de Ricqlès. 3374

Pharmacie Barnoud

(Ancienne pharmacie Eugene Blanc)

3, RUE DE LYON, 3 LYON 3, RUE DE LYON, 3

Dépôt des spécialités françaises et étrangères.

Prescriptions anglaises et françaises scrupuleusement préparées.

PRODUITS SPÉCIALEMENT RECOMMANDÉS :

LIQUEUR DE GOURNON concentrée et titrée, de Barnoud, le flacon

PASTILLES DIGESTIVES, à la maltine, de Gerbay, la boîte.....2 fr.

SINAPSE BARNOD, contre la toux et la coqueluche, le flacon.....2 fr.

PASTILLES FÉBRIFÈRES, ou gargarisme sec contre les maux de

gorge, la boîte.....1 25

VINAGRE ROSER PRÉPARÉ, préservatif des maladies conta-

gieuses, de la petite vérole, du choléra.....1 50

SEL PRADAL, purgatif rafraîchissant.....1 fr.

GROS TOUTES LES DÉTAIL

EAUX MINÉRALES

Françaises et étrangères

PLACE DES CÉLESTINS, 5 — LYON

Aug. SANTÉNA, pharmacien, successeur de H. ANDRÉ.

Eau purgative hongroise de Hunyadi-Janos

Vente à prix réduit. — On porte à domicile. 3601

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE